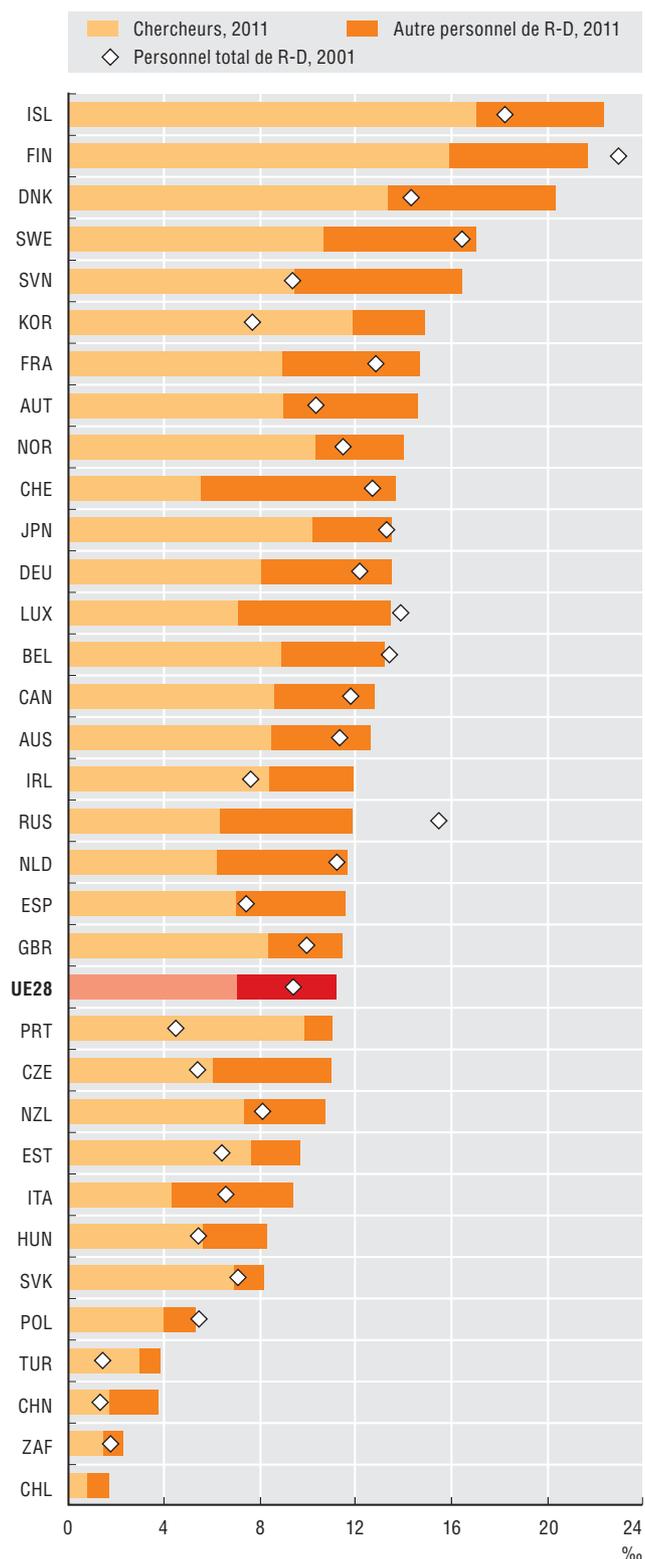


2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

7. Chercheurs

Personnel de R-D, 2001 et 2011

Pour mille emplois



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, www.oecd.org/sti/pist, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932152>

L'effort de R-D dans les économies de l'OCDE et les principales économies partenaires dépend des ressources humaines qui participent à des activités de R-D. La part du personnel de R-D dans l'emploi total, mesurée en équivalents plein-temps (EPT), est supérieure à 2 % en Islande, en Finlande et au Danemark, soit environ deux fois plus que la moyenne UE (1.1%). Depuis dix ans, l'emploi dans la R-D s'est accru, principalement par accroissement du nombre de chercheurs au détriment des techniciens et autres catégories de personnel de R-D. La part des chercheurs dans le total du personnel de R-D varie fortement entre pays: de 90% au Portugal, elle est de 40 % en Suisse.

Le secteur des entreprises et l'enseignement supérieur sont les deux principaux employeurs de chercheurs. Dans plus de la moitié des pays qui communiquent des estimations, les entreprises l'emportent sur l'enseignement supérieur, avec plus de 60% en Corée, au Japon, en Autriche, en Chine, au Danemark et en Suède. Au vu de la répartition comparée des chercheurs et des dépenses de R-D, l'enseignement supérieur concentre davantage de chercheurs; cela s'explique par la différence entre secteurs dans l'importance relative des coûts autres que la main d'œuvre (investissements en équipements de R-D). Dans une majorité de pays, les établissements d'enseignement supérieur réunissent plus du tiers des chercheurs.

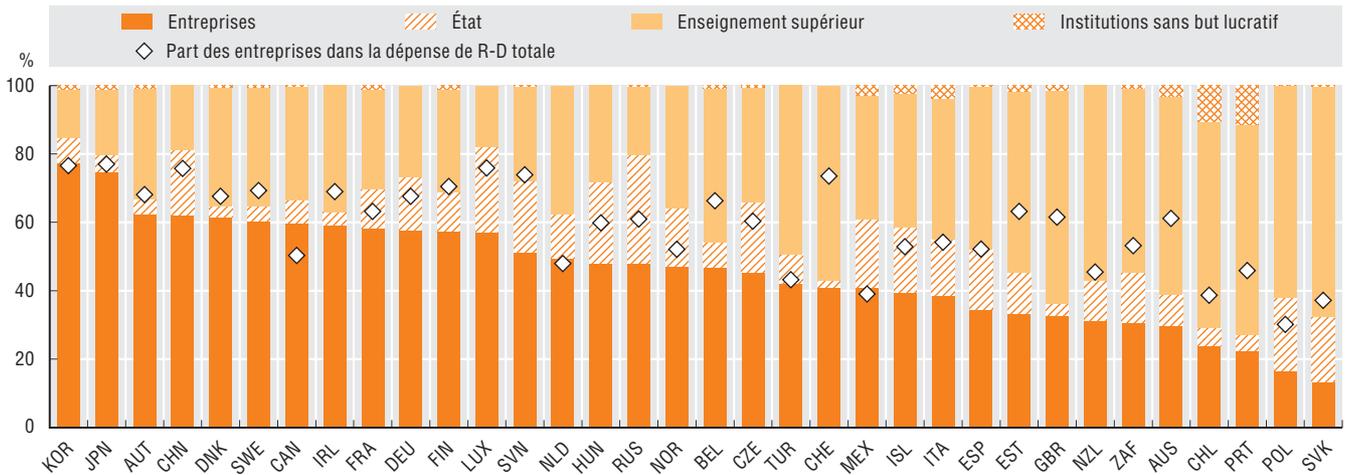
Parmi les pays qui ont fourni des données, la proportion de femmes s'échelonne entre près de 45% au Portugal, en République slovaque et en Estonie, et moins de 20% au Luxembourg et en Allemagne. L'enseignement supérieur est le principal employeur des chercheurs femmes, hormis au Danemark et en Suède, où une majorité d'entre elles travaillent dans le secteur des entreprises.

Définitions

Le personnel de recherche-développement réunit toutes les personnes employées directement dans des activités de R-D: outre les chercheurs, il comprend les techniciens et le personnel auxiliaire. Les chercheurs se définissent comme des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion des projets concernés. Le personnel de R-D et les chercheurs sont comptabilisés en équivalents plein-temps (EPT). Une personne travaillant à mi-temps dans la R-D pendant une année compte pour 0.5 personne-année en EPT. Les EPT donnent une mesure plus juste que les effectifs ou le nombre de postes du volume de ressources humaines effectivement consacrées à la recherche dans un pays. Pour les comparaisons internationales, les chiffres du personnel de R-D ont été normalisés, rapportés à l'emploi total figurant dans les comptes nationaux OCDE.

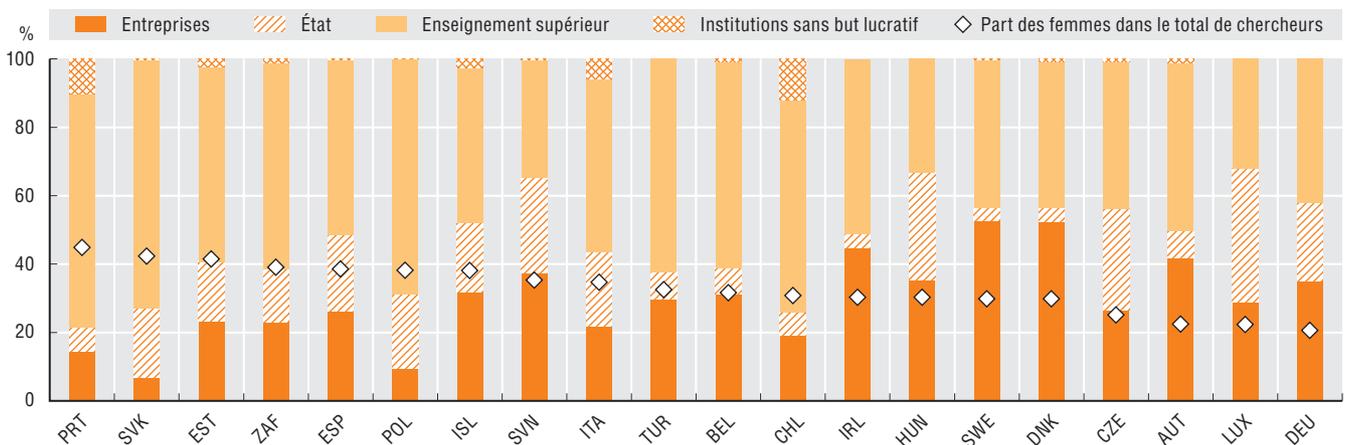
Chercheurs par secteur d'emploi, 2011

En pourcentage de l'effectif total des chercheurs, équivalents plein-temps

Source : OCDE, Base de données sur la recherche et développement, www.oecd.org/sti/srd, juin 2013. Voir notes de chapitre.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932171>

Femmes chercheurs par secteur d'emploi, 2011

En pourcentage de femmes chercheurs, équivalents plein-temps

Source : OCDE, Base de données sur la recherche et développement, www.oecd.org/sti/srd, juin 2013. Voir notes de chapitre.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932190>

Mesurabilité

La production d'estimations internationalement comparables sur le personnel de R-D pose certaines difficultés. Cela fait l'objet de travaux dans le cadre de la révision en cours du *Manuel de Frascati* (OCDE, 2002). Ainsi, le calcul des EPT peut différer non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi au sein des pays, en raison de différences entre les sources de données utilisées pour estimer la R-D dans chaque secteur. L'estimation des EPT est particulièrement délicate dans le secteur de l'enseignement supérieur car de nombreux chercheurs se consacrent à d'autres activités – enseignement, gestion administrative – parfois à la limite de la R-D. Dans le secteur des entreprises, les personnes qui fournissent l'information sur les ressources financières ont du mal à répondre à des questions qui portent sur le personnel de R-D; elles doivent donc transmettre les questionnaires aux services des ressources humaines, lesquels sont peu au fait de la nature des projets de R-D. Actuellement, pour certains pays de l'OCDE, on ne dispose pas d'estimations récentes fiables du personnel de R-D et de sa composition.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Chercheurs », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-12-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.